



LETTRE D'INFORMATION AUX PORTEURS DE L'OPCVM FINEX EUROPE
CODE ISIN : FR0000428369

STRASBOURG, le 06/06/2025

Objet : Changement d'acteurs du FCP FINEX EUROPE (OPCVM).

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du FCP **FINEX EUROPE (OPCVM)** (ci-après le « Fonds ») géré par GALILEE ASSET MANAGEMENT et nous vous remercions de votre confiance.

Quelles modifications vont intervenir sur votre OPCVM ?

Nous vous informons que GALILEE ASSET MANAGEMENT a décidé de procéder au transfert de la gestion du Fonds à la société de gestion HOMA CAPITAL, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP11000002, qui a accepté d'en reprendre la gestion, sous réserve de l'agrément délivré par l'Autorité des marchés Financiers.

En parallèle, HOMA CAPITAL a également décidé de procéder au changement des acteurs suivants : SOCIETE GENERALE (SGSS) qui a accepté d'exercer la fonction dépositaire du Fonds ainsi que celle de délégataire de la gestion administrative et comptable.

Les documents réglementaires, prospectus et Document d'information clés ont été modifiés et sont consultables.

En synthèse les modifications porteront sur :

- Changement de Société de gestion de Portefeuille ;
- Changement de dépositaire ;
- Changement du délégataire administratif et comptable

Cette opération a été soumise à l'Autorité des Marchés Financiers qui l'a agréée en date du 25/04/2025.

Quand ces modifications interviendront-elles ?

Les modifications listées dans la section précédente entreront en vigueur selon le calendrier suivant :

- Pour le changement de société de gestion : le 13/06/2025
- Pour le changement de dépositaire : le 04/07/2025
- Pour le changement du délégataire administratif et comptable : 04/07/2025

A titre d'information, la dernière centralisation chez CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) s'effectuera du 27/06/2025 au 04/07/2025 et la première centralisation chez SOCIETE GENERALE S.A. s'effectuera du 04/07/2025 après cut-off au 11/07/2025.

Si vous adhérez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.

Si vous êtes en désaccord avec cette opération, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts pendant un délai de 30 jours. La date limite pour exercer cette option est le 01/07/2025.

Société de Gestion de Portefeuille

Après l'expiration de ce délai, cette possibilité vous sera toujours offerte, votre Fonds ne facturant pas de frais de sortie.

Pour toute précision, nous vous invitons à contacter votre interlocuteur habituel.

Quel est l'impact de cette modification sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

Cette opération entraînera les modifications suivantes :

- **Modification du profil rendement/risque : NON**
- **Augmentation du profil rendement/risque : NON**
- **Augmentation potentielle des frais : NON**
- **Ampleur de l'évolution du profil de rendement/risque : Non significatif**



Quel est l'impact sur votre fiscalité ?

Cette modification n'entraînera aucun impact fiscal pour le porteur de part sauf en cas de rachat de vos parts avec pour conséquence une éventuelle imposition de la plus-value en fonction des modalités de détention et de votre situation individuelle. Dans une telle situation, nous invitons chaque porteur à se renseigner auprès de son conseiller fiscal.

Quelles sont les principales différences avant et après modification ?

Tableau comparatif des éléments modifiés :

ACTEURS	AVANT	APRES (13/06/25)	APRES (04/07/25)
Société de gestion*	GALILEE ASSET MANAGEMENT	HOMA CAPITAL	HOMA CAPITAL
Dépositaire*	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)	SOCIETE GENERALE S.A
Déléataire de la Gestion administrative et Comptable	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)	SOCIETE GENERALE S.A

Dans l'intervalle, le Fonds continue à être géré conformément à l'objectif et la stratégie d'investissement décrits dans le prospectus en vigueur.

***Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 25/04/2025.**

Société de Gestion de Portefeuille



GALILEE
Asset Management

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés de l'OPCVM mis à jour sur le site internet de votre banque ou d'en faire la demande auprès de :

GALILEE ASSET MANAGEMENT
10 Boulevard Tauler,
67000 STRASBOURG
<https://www.galilee-am.com/>

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés.

Si vous adhérez à ces modifications, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.

Si vous êtes en désaccord avec ces modifications, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts pendant un délai de 30 jours. Après l'expiration de ce délai, cette possibilité vous sera toujours offerte, votre OPCVM ne facturant pas de frais de sortie.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Roni Michaly
Président

Société de Gestion de Portefeuille

Siège social
10 Boulevard Tauler
67000 Strasbourg
☎ : +33 (0)3 90 22 92 60
Siret 431 962 554 00033

Bureau de Paris
120 avenue des Champs Élysées
75008 Paris
☎ : +33 (0)1 53 53 06 53
Siret 431 962 554 00041

S.A.S au capital de 899 955 €
www.galilee-am.com
Agrément AMF GP 00-023
ORIAS N°12068677
Code APE 6630Z